

Connaître les infractions boursières

OBJECTIFS

Considérant la Directive du 28 janvier 2003 sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché : "un marché financier efficace exige l'intégrité du marché. Son bon fonctionnement et la confiance du public en ce marché sont des préalables indispensables à la croissance économique et à la prospérité", cette formation se donne pour objectifs de :

- Permettre aux participants de connaître les infractions boursières les plus courantes
- Comprendre les sanctions qui s'y rattachent

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Permettre aux participants de comprendre les différents types d'infractions boursières et les sanctions qui s'y rattachent. Lui donner des clés de compréhension des délits financiers. Identifier le vocabulaire technique. Préciser les aspects réglementaires.

CAPACITES DEVELOPPEES

- Les principaux textes et leurs évolutions
- Le principe de la double qualification : pénale et administrative
- L'opération d'initié

Définition

Eléments constitutifs

Champs d'application

Exemple

- Communication ou diffusion d'informations fausses et trompeuses

Définition

Les obligations applicables

- La manipulation de cours

Définition

Les méthodes de détection

- Enquête AMF

Phase de poursuite

Commission des sanctions

- Le principe "Non bis in idem"
- Les sanctions

INFOS PRATIQUES :

Prix :

960 € HT (Repas compris)

Durée :

1 journée (7H)

Horaires :

9h30-13h / 14h-17h30

Lieu :

Paris La Défense

PUBLIC VISÉ :

Juristes, auditeurs internes, contrôleurs, responsable communication financière, conformité, toute personne ayant à travailler directement ou indirectement sur une opération boursière dans l'exercice de ses fonctions.

PRÉ-REQUIS :

Pas de connaissance requise pour cette formation

DATES :

18 mai 2020

14 octobre 2020

DEMARCHE ET METHODES PROPOSEES

La démarche de formation proposée s'appuie sur les principes d'alternance entre apports de connaissances théoriques, démonstration et appropriation par expérimentation.

METHODES : FORMATION/EXPERIMENTATION/ACQUISITION

- Formation en groupe avec le formateur pour intégrer la théorie
- Travaux individuels ou en petit groupes permettant d'explorer les modes opératoires sur des situations concrètes (passage d'ordres) et les bonnes pratiques s'y rattachant.
- Un retour en grand groupe pour partager les acquisitions communes ainsi qu'une mise en perspective, pour application dans les différents milieux d'activité des participants.

LES MOYENS PEDAGOGIQUES

Des apports théoriques sur le fonctionnement des marchés financiers

Des exemples concrets tirés de l'expérience du formateur

Des démonstrations par le formateur

Appropriation de ces apports par des exercices pratiques de découverte

Exercices d'application tirés de situations professionnelles rencontrées par les participants.

Evaluation à l'issue de la session pour mise en action sur le terrain.

EVALUATION FORMATIVE

Une feuille d'évaluation de compétences est remise à chaque stagiaire leur permettant d'évaluer leurs acquis. Une deuxième évaluation permet d'évaluer les modalités pédagogiques et le contenu de la formation, de mesurer le degré de satisfaction à chaud du stagiaire pour adapter les formations suivantes aux besoins spécifiques des participants.

DOCUMENTS ET SUPPORTS POUR LES STAGIAIRES

Il est remis à chaque participant une attestation de formation, à l'issue de la session. Chaque stagiaire reçoit des fiches comprenant :

- les principales notions théoriques abordées.
- la feuille d'évaluation de fin de session.

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

La formation est animée par des formateurs, anciens ou actuels professionnels des marchés financiers et de l'épargne salariale ayant une expérience éprouvée dans leur domaine.